

raient des différences de prix pour leur marchandise selon que le paiement s'effectuerait en argent ou en billets, perdront pour ce seul fait, en faveur de l'acheteur, l'objet ou les objets demandés par voie d'achat, et ils encourront en outre une amende du double de la valeur de ces objets. Un tiers de l'amende sera accordé au dénonciateur, les deux autres tiers entreront dans la caisse municipale de la localité.

ART. 7. Les billets nationaux seront admis dans toutes les douanes de terre et de mer et dans tous les bureaux de recettes de la république pour la moitié des droits et contributions, de quelque classe ou dénomination que ce puisse être. L'autre moitié sera payée en monnaie courante d'or, d'argent ou de cuivre.

ART. 8. Tout employé qui refuserait d'admettre les paiements dans les termes et d'après les dispositions qui précèdent sera destitué.

ART. 9. Le gouvernement décrètera, quand le moment sera venu, l'époque et le mode d'amortissement des billets nationaux.

Dieu et la loi.

Orizaba, 1^{er} juillet 1862.

ALMONTE.

Aussitôt que ce décret a été publié à la Vera-Cruz, tous les magasins, les maisons de commerce, les hôtels, les cafés ferment leurs portes. Une protestation, signée par un très-grand nombre d'habitants, et entre autres par tous les résidents français, fut remise aux consuls, ainsi qu'à M. Roze, qui commandait la place.

M. Roze suspendit provisoirement la circulation du papier-monnaie, et demanda au général Lorencez la révocation du décret. Les magasins furent rouverts; mais Almonte, qui ne paraissait pas disposé à tenir compte des ordres du commandant français, essayait encore de mettre les billets en circulation, lorsque la volonté ferme du général Forey réduisit à néant l'éphémère autorité qu'avait usurpée cet émigré. Toutes les dépêches et correspondances constatent la joie que causa sa chute, et les applaudissements qui furent prodigués au commandant en chef des forces françaises.

Les citoyens Saranno, gouverneur civil, et Marin, gouverneur militaire, reprurent les fonctions qu'Almonte leur avait enlevées, et qu'il avait réunies dans les mains du général Adrian Wool.

CHAPITRE XIII

Mort du général Zaragoza. — Marche de l'armée française dans l'intérieur. — Occupation de Cordova. — Le général Tata. — Occupation de Jalapa. — Mouvement de la marine. — Mort et obsèques de l'ingénieur Romagnési. — Persécutions contre les étrangers à Mexico.

Après s'être concilié de la sorte l'esprit des habitants, et avoir par conséquent consolidé la sécurité de la Vera-Cruz, le général Forey s'occupa d'organiser les subsistances et les moyens de transport. La saison des pluies touchait à sa fin; mais les routes, séchées par le soleil tropical, n'en restaient pas moins à leur état normal. Elles n'avaient pas été faites pour livrer passage à une armée qui traînait avec elle un immense et formidable matériel.

La prudence exigeait que l'offensive ne fût reprise que dans les meilleures conditions, et avec toutes les forces françaises. Zaragoza, mort à Puebla de la fièvre typhoïde, le 8 septembre, avait été remplacé dans le commandement de l'armée d'Orient par Gonzales Ortega. Il concentrait autour de lui la plus grande partie des troupes dont le gouvernement de Juarez pouvait disposer. Il fallait être en mesure de les refouler, et il n'était pas moins important de quitter les côtes malsaines pour gagner les premiers plateaux, si renommés par leur salubrité. Là, au dire de tous les voyageurs, on se trouve au milieu d'une nature incomparable, sous un ciel perpétuellement rafraîchi par les brises venues des deux océans, où règne le soleil des tropiques qui a perdu son accablante chaleur et n'a retenu que sa fécondité; le climat le plus tempéré engendre les cultures les plus variées; à côté du blé, de la vigne, de l'olivier croissent le coton, le caféier, le cacaoyer, l'indigo, la canne à sucre; et non loin de la liane sur laquelle se récolte la vanille, du nopal, sur lequel vit l'insecte de la cochenille, s'élèvent le pin, le chêne, qui forment d'abondantes forêts. Le sous-sol est encore plus riche que le sol. Sur les cinquante milliards auxquels on évalue la

somme totale du numéraire en circulation dans l'univers, le Mexique passe pour avoir fourni à lui seul vingt milliards; il recèle surtout des mines précieuses d'argent. En trois siècles, il en a fourni pour cent millions par an. De tels avantages ont autorisé M. Mercier de la Combe, dans une brochure intitulée: *Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe*, à prédire un magnifique avenir à ces contrées encore si étrangères à la civilisation. « Le Mexique, a-t-il dit, est placé presque au centre du globe, à moitié chemin de l'Europe et de l'extrême Asie, entre l'Atlantique et le Pacifique. Il touche et commande à l'un des lieux les plus prédestinés du monde, l'isthme de Panama. C'est dans ces régions que, tôt ou tard, sera creusé de main d'hommes le détroit qui forcera l'Atlantique et le Pacifique à mêler leurs eaux, deviendra une des grandes voies du commerce et de la civilisation, accélérera et augmentera les relations de l'Amérique avec la Chine, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, celles de l'Europe avec l'Océanie, le Chili, le Pérou, l'Équateur, la Californie, et rapprochera de trois mille cinq cents lieues le Havre de San-Francisco.

S'acheminant vers les plateaux, le général Forey et son état-major entrèrent le 22 octobre à Cordova, qu'une distance de 220 kilomètres sépare de la Vera-Cruz. C'est une ville industrielle et commerçante, où l'on fabrique des étoffes de laine et de coton. Son territoire produit en abondance le tabac, le sucre et le café. Elle fut fondée en 1618 par don Diego-Fernandez Cordoba, qui la fit bâtir sur un plan régulier, et dont elle a conservé le nom. Elle renferme 10,000 habitants, qui n'opposèrent point de résistance matérielle aux troupes françaises, mais dont la plupart appréhendaient la perte de leur indépendance nationale. Le général Forey les rassura en ces termes :

« HABITANTS DE CORDOVA,

Ma proclamation aux Mexicains, dont vous avez déjà eu connaissance, manifeste clairement l'objet de notre intervention. Cependant, je me vois dans la nécessité de vous adresser particulièrement la parole, habitants de cette cité, parce que l'on m'a dit que vous aviez pour nous peu de sympathie, que vous nous étiez hostiles.

Serions-nous donc des ennemis qui venions pour ravager, pour détruire ou pour attenter à votre indépendance en vous imposant nos lois? Non! Notre mission est de respecter vos propriétés, vos coutumes, vos lois, et si quel'un y porte atteinte, vous me verrez prêt à le châtier!

Attenter à votre indépendance!... Ah! c'est ce que vous répétez chaque jour des écrivains sans bonne foi, des agents d'un gouvernement qu'à cause de sa conduite passée, nous ne pouvons regarder comme l'expression de la volonté nationale. Ne les croyez pas, ils vous trompent.

Nous sommes venus voir quel gouvernement vous désirez; et quand la nation, libre et loyalement consultée, aura manifesté sa volonté, la France le reconnaîtra et joindra ses efforts aux siens, pour faire des Mexicains une nation libre qui marche, appuyée sur de bonnes institutions, dans la voie du progrès, à la tête duquel, vous le savez, est placée notre belle patrie, une nation dans le gouvernement de laquelle les autres rencontrent la bonne foi qui doit régner entre les peuples civilisés comme entre les individus.

Telle est notre mission. Est-elle de nature à vous éloigner de nous? Non, au contraire, elle doit rallier le noble peuple mexicain à la grande nation française, et c'est là notre but.

Cordova, le 22 octobre 1862.

Le général de division, sénateur, commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique.

Signé FOREY.

Le 25 octobre, le général Forey arriva à Orizaba. Sur sa route, il visita les habitations rurales des haciendos et des rancheros, conversa avec eux et sut s'en faire bien venir; aussi l'appelaient-ils, dans leur dialecte, *tata* (petit père): ce qui correspond au mot russe *Batouschka*.

Une brigade commandée par le général Bertier partit le même jour pour Jalapa, et campa le 30 octobre à Puente-Nacional. A la nouvelle de son approche, les autorités et les troupes mexicaines de Jalapa se retirèrent à Perote, et à San-Andrés Chalchicomula. La colonne, forte d'environ 6,000 hommes, se composait de deux bataillons du 51^e, de deux du 62^e, d'un bataillon de chasseurs à pied, de cavalerie et d'artillerie.

A la Vera-Cruz, dans la nuit du 26 au 27 octobre, un fort coup de vent du nord, un *norte*, balaya la rade où se trouvaient le *Saint-Louis*, le *Navarin*, le *Chaptal*, le *Tourville*, l'*Eure*, l'*Ardeche*, la *Cérés*, le *Souverain*, le *Breslau*, le *Jura*, l'*Ulm*, l'*Allier*, le *Fontenoy*, l'*Ariège*, la *Moselle*, l'*Yonne*, etc. L'ancrage qui est peu sûr en temps ordinaire dans les rades foraines de ces parages, l'était devenu moins encore à cause du grand nombre de navires mouillés. La corvette à vapeur le *Chaptal*, fut le seul bâtiment qui échoua, après avoir brisé ses chaînes. L'ouragan eut cet avantage qu'en renouvelant l'atmosphère, il acheva de chasser la fièvre jaune, le terrible vomito, qui avait fait tant de victimes. Une des dernières qu'il fit avant de s'éteindre fut M. Romagnési, ingénieur de la marine, à bord du vaisseau cuirassé la *Normandie*. En l'absence de l'amiral Jurien de la Gravière, le capitaine Rouissel prononça, le 2 novembre, sur la tombe du regrettable défunt, cette touchante oraison funèbre :

« MESSIEURS,

En l'absence de l'amiral, qui ne cède à personne, vous le savez, le douloureux honneur de rendre les derniers devoirs aux officiers de son escadre, c'est à moi qu'appartient aujourd'hui de conduire le deuil qui nous rassemble une fois de plus sur cette île funèbre.

Le jeune ingénieur qui emporte tant d'espérances et laisse tant de regrets, Romagnési, entre nous tous, eût dû être épargné.

Rien ne l'obligeait à venir partager avec nous les dangers et les fatigues de cette laborieuse campagne. Ce n'était pas pour lui un devoir: il s'en fit un honneur et un plaisir.

Nous l'avons vu plein de courage et de sécurité, sourire jusqu'à la dernière heure, essayant de consoler ses camarades éplorés. Tous nous l'aimions, tous nous le pleurons.

S'il eût pu être sauvé, il l'eût été deux fois, par le médecin et par l'ami, par la science et par le dévouement qui l'ont lutté au delà même du dernier espoir.

Puissent sa famille et ses amis trouver dans l'expression sincère de nos sentiments quelque adoucissement à leur douleur!

Mais, messieurs, notre tâche n'est pas finie. Avec l'aide de Dieu, nous l'accomplirons dignement jusqu'au bout. N'est-il pas dans la destinée des marins de braver la mort sous toutes les formes! Nous le savons, et nous restons marins. C'est que nous savons aussi que mourir à son poste, frappé par le soleil ou par l'ennemi, souvent moins dangereux, n'est pas mourir sans gloire et sans mériter un souvenir.

La marine écrit chaque jour de son sang le plus jeune et le plus pur sa page, déjà longue, dans l'histoire de l'expédition du Mexique.

Sacrifices aura aussi sa pyramide commémorative, et les noms qu'on y lira seront honorés.

Aux bâtiments mouillés entre l'île de Sacrificios et la Vera-Cruz, vinrent s'adjoindre la *Mayenne*, l'*Orénoque*, le *Darien*, le *Montezuma* et le *Palikari*. Les renforts commencèrent à descendre à terre, et campèrent momentanément aux environs de la Vera-Cruz. Les troupes ne paraissent pas avoir souffert de leur longue traversée; elles étaient disposées à braver les obstacles qui pourraient leur barrer le passage jusqu'à Mexico.

Si leur ardeur avait eu besoin d'être stimulée, elle l'eût été par les sévices que les Français et les étrangers habitant cette capitale avaient à supporter depuis le commencement du conflit. Dès le mois de mai 1862, ils s'étaient vus dans la nécessité de signer cette protestation, qui fut revêtue de 314 signatures :

« Mexico, mai 1862.

Les soussignés, obéissant aux nécessités de leur situation à Mexico, et comprenant qu'il ne leur appartient pas de prendre une part active dans les questions et les événements qui s'agitent en ce moment, se sont abstenus de protester publiquement contre les injures, les calomnies et les outrages insensés dirigés contre l'armée française, contre le Gouvernement de la France et ses représentants.

Mais, ce que les soussignés considèrent comme un devoir impérieux, c'est de protester hautement contre l'étrange prétention de certaines personnes de se présenter comme les organes légitimes des sentiments et des idées de la population française; c'est de protester énergiquement contre certaines

publications, signées ou non signées, provoquées par des influences aujourd'hui bien connues, et destinées, y est-il dit, à éclairer le Gouvernement de la mère patrie sur les véritables intérêts de la colonie française au Mexique.

Les soussignés déclarent donc qu'ils repoussent toute espèce de solidarité avec les idées exprimées dans ces écrits; et, inspirés par le sentiment de la dignité nationale, autant que par la raison et la justice, ils attendent, pleins de confiance et d'espoir, l'accomplissement de la noble mission confiée à l'honneur et à la loyauté de la France.

M. de Saligny mandait au ministre des affaires étrangères, le 17 juillet, que M. Dastugues, un des membres les plus estimés de la colonie française à Mexico, avait été récemment enlevé, aux portes mêmes de la capitale, par le nommé Cuellar, longtemps voleur de grand chemin, nommé depuis colonel dans les troupes de Juarez, lequel avait menacé notre compatriote de le fusiller s'il ne payait une rançon fixée d'abord à 2,000 piastres, puis à 5,000. Voici ce que l'on écrivait au ministre de France au Mexique :

« Je suis chargé de porter à votre connaissance un nouvel et odieux attentat commis contre la personne de l'un de nos compatriotes. M. P. Dastugues, ce Français qui déjà a été pillé plusieurs fois, tant par les bandes libérales que par les bandes réactionnaires, et dont les réclamations figurent dans les archives de la légation impériale, a été enlevé, il y a huit jours, à quelques lieues de Mexico, et emmené prisonnier par Cuellar.

On a d'abord exigé 2,000 piastres pour prix de sa mise en liberté, somme qu'il lui est tout à fait impossible de payer; quelques jours après, on a élevé la rançon à 5,000 piastres, avec menace de le fusiller si la somme fixée n'était pas remise dans un très-court délai. Sa famille ignore si ces menaces ont été suivies d'exécution, quoiqu'il y ait lieu de le craindre, car ces mêmes bandes ont pendu, il y a peu de temps, plusieurs personnes qui n'ont pu payer ces misérables.

Le cabinet mexicain fermait les yeux sur ces faits déplorables, mais il affectait, en paroles, le plus grand désir de paix et de conciliation. Dans une circulaire aux gouverneurs d'État, en date du 21 août, M. de la Fuente, à la fois ministre des relations étrangères et de *gubernacion* (intérieur), commençait par présenter d'abord quelques explications sur l'accroissement de pouvoir donné par le congrès de l'Union au gouvernement de Juarez. « L'attitude que le gouvernement a prise en vertu de cette concession ne doit pas, dit-il, causer d'alarmes à ceux qui aiment sincèrement les institutions libérales et qui savent bien qu'une dictature transitoire, non-seulement est pour nous un moyen constitutionnel, mais encore que ce moyen a été employé par les républiques anciennes et modernes, par celles-là même qui se trouvaient le plus imbuës de l'esprit démocratique. Dans l'état où en sont les choses, le pouvoir additionnel confié à l'administration est pour la république et pour le gouvernement lui-même une nécessité cruelle, mais nne nécessité. J'ai dit une nécessité cruelle pour le gouvernement, parce que le magistrat suprême de la nation souhaitait sincèrement qu'on n'interrompît jamais la pratique des institutions populaires si précieuses à la république, non-seulement pour leur mérite, mais aussi à cause des sacrifices qu'elles lui ont coûté. »

Après cet exorde, M. de la Fuente disait :

« Le gouvernement mettra tout en œuvre pour activer la conclusion de traités d'alliance avec les nations que la nôtre doit regarder comme sœurs, et dont les habitants ont démontré leurs sympathies pour le triomphe de notre cause. Il s'efforcera aussi d'amener le bon accord entre ces nations, pour réaliser la grande pensée d'une confédération américaine, qui augmenterait la force et la respectabilité de chacune des républiques établies sur ce beau continent; car, si l'on parvenait à établir comme lien et comme base de cette alliance la création d'une assemblée internationale, au sein de laquelle on devrait discuter et terminer les différends qui surgiraient entre les parties contractantes, ces républiques pourraient se glorifier d'une institution qui commencerait et avancerait de beaucoup l'œuvre de la confraternité des nations, assise sur la base inébranlable du droit établi par les traités. »

En ce qui concernait les réclamations de la France et les

rappports avec l'Europe, le ministre Fuente était peu explicite; il se contentait de dire :

« Jamais le gouvernement ne négligera de remplir religieusement les conventions des traités qui règlent nos relations avec les puissances amies, et par tous les moyens, il fera en sorte que les stipulations favorables à la république soient observées. Il est bien entendu que notre bonne volonté ne peut s'étendre aux stipulations ayant rapport à la France, par suite de l'état de guerre qui existe entre cette puissance et la république. » Dans le même manifeste, le gouvernement mexicain annonçait la convocation du congrès national pour « subordonner sa marche aux justes inspirations des représentants du peuple, leur rendre compte de ses actes, provoquer les délibérations que la chose publique exige et mériter de leur jugement éclairé et consciencieux la confiance dont il a besoin pour répondre aux aspirations du pays. »

M. de la Fuente déclarait « qu'en tout ce qui serait patriotique, la liberté de la presse et le droit de réunion seraient parfaitement favorisés. » Le programme finissait en souhaitant pour Mexico le titre de « boulevard de l'Amérique latine. » Il n'empêcha pas le gouvernement de Juarez de rendre les décrets les plus arbitraires et les plus draconiens. Voici celui qui concernait les ecclésiastiques :

« ART. 1^{er}. Les prêtres de tout culte qui, abusant de leur ministère, exciteraient à la haine ou au mépris des lois ou du gouvernement et de ses ordres, seront punis d'un an à trois ans d'emprisonnement ou de déportation.

ART. 2. On supprime, dans la crise actuelle, tous les chapitres ecclésiastiques dans toute la république, à l'exception de celui de Guadalajara, à raison de sa conduite patriotique. Tout accord des membres de ces corporations pour l'exercice de leurs fonctions sera puni comme délit de conspiration.

ART. 3. Il est interdit aux prêtres de tous les cultes de faire usage, hors des églises, de leurs habits sacerdotaux et de tout emblème distinctif de leur ministère.

Cette disposition aura son effet dans les dix jours de sa publication.

Les parties contrevenantes payeront des amendes de dix à cent piastres, ou subiront un emprisonnement de quinze à soixante jours.

Mandons et ordonnons que le présent décret soit imprimé, publié et exécuté.

Délivré au palais du gouvernement fédéral, à Mexico, le 30 août 1862.

BENITO JUAREZ. »

Il fut question d'expulser en masse tous les Français du territoire de la république. Le banquier Jecker et quelques autres étrangers furent arrêtés tout d'abord, tandis que leurs compatriotes, laissés en liberté, étaient en butte à de perpétuelles menaces. Le 16 septembre, anniversaire de l'Indépendance, seize maisons habitées par des Français furent assaillies à coups de pierres.

Le gouvernement de Mexico réprima ces manifestations hostiles, et prononça la dissolution de la junte patriotique qui voulait la déportation en masse des étrangers. Les délégués de cette junte, conduits par quelques députés du congrès, avaient déjà, à plusieurs reprises, demandé d'une manière presque menaçante à Juarez de rendre un décret à cet égard. Juarez, lassé de ces instances, y coupa court en ordonnant la fermeture du club.

Aussi l'emprisonnement prolongé de MM. Frizac, Clairin, Dessaché, Caricaburu, Barrès, Bonhomme et du banquier Jecker causa-t-il quelque surprise à Mexico; et elle augmenta lorsqu'ils eurent reçu un ordre de départ. Cet ordre fut blâmé par une protestation que signèrent tous les membres du corps diplomatique présents à Mexico, à l'exception du ministre d'Angleterre :

« Mexico, 6 octobre 1862.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les soussignés, membres du corps diplomatique présents à Mexico, ont appris avec regret l'arrestation de plusieurs étrangers, auxquels l'autorité mexicaine aurait signifié l'ordre de partir de la capitale dans quarante-huit heures pour se rendre hors du territoire de la république.

Les soussignés aiment à croire que le gouvernement ne don-

nera pas suite à une mesure aussi extrême sans avoir des preuves évidentes que ces étrangers ont commis des actes hostiles envers l'État, et que leur présence à Mexico offre un danger réel.

Ils espèrent, par conséquent, que le gouvernement de la république voudra bien leur faire part de sa résolution définitive, se réservant de lui faire des communications ultérieures et essentielles au sujet de la même mesure.

Les soussignés ont l'honneur de renouveler à S. Exc. M. le ministres des relations extérieures les assurances de leur haute considération.

Signé : Ch. Corwin, États-Unis; E. de Wagner, Prusse; T^o de Saint-Pastor, Équateur; Aug-T. Kint de Roodembeck, Belgique; M. Nicolas Corpancho, Pérou; Narciso de Saint-Martin, Vénézuéla.

A S. Exc. Juan-Antonio de la Fuente, ministre des relations extérieures. »

Le ministre de Prusse, chargé de protéger par intérim à Mexico les intérêts de la France, menaçait Juarez et ses ministres de les rendre responsables des pertes éprouvées par les Français expulsés; mais le gouvernement mexicain envoya les proscrits à Colimas, port de la mer Pacifique, et se montra résolu à faire exécuter les mesures qu'il avait prises. Pour prévenir toute résistance, il intercepta les communications avec les ports du golfe, malgré les démarches des ministres d'Angleterre et des États-Unis. La correspondance du packet français, parti de Saint-Nazaire au milieu d'octobre, et celle du packet anglais, parti de Southampton le 2 novembre, restèrent en route. Des lettres, expédiées à cette époque par la voie d'Acapulca et de Panama, portaient :

« Jusqu'à ce que les correspondants d'Europe expédient leurs lettres à Mexico, par l'isthme de Panama, ou jusqu'à ce que les événements, quels qu'ils soient, aient rouvert les communications entre Mexico, Vera-Cruz et Tampico, nous serons, ici, sans relations directes avec l'Europe et les États-Unis; aujourd'hui, les nouvelles politiques nous arrivent de San-Francisco, où elles sont transmises, de New-York, par le télégraphe électrique qui traverse les plaines de l'Ouest et les montagnes Rocheuses; nous avons reçu, cependant, ces jours derniers, par hasard, en quelque sorte, quelques journaux français jusqu'au 15 octobre. Nos avis télégraphiques européens, par la voie de San-Francisco de Californie, vont jusqu'au 24 octobre. »

Le gouvernement de Juarez avait interdit, par décrets des 5 et 8 octobre, toute communication avec l'ennemi. Par un nouveau décret, en date du 5 novembre, il ordonna qu'aucun courrier, ordinaire ou extraordinaire, ne pourrait passer d'aucun point de la république mexicaine sur la partie du territoire qu'occupaient les troupes françaises, et que tout porteur de correspondances serait immédiatement puni de mort, comme traître à la patrie. Le même jour, le district de Mexico fut mis en état de siège, et le gouvernement en fut confié à M. Manuel Ferreros, par les ordres duquel de grands travaux de défense furent exécutés autour de cette capitale.

C'était avec Puebla, le point où se concentrait la résistance des troupes mexicaines, dont le système était d'éviter autant que possible une affaire en rase campagne.

CHAPITRE XIV

Administration militaire et subsistances. — Occupation de Tampico. — Distribution de médailles à Puebla.

Le général Forey comprenait cette tactique, et, ne voulant point s'exposer à un échec devant une place où se massaient des forces immenses, il s'avancit avec lenteur, tenant surtout à pourvoir aux besoins de l'armée française. Trois hôpitaux, chacun de trois cents lits, furent installés à Orizaba, et un quatrième à Cordova. L'intendance parvint à réunir des vivres pour dix jours pour les 10,000 hommes placés de la Soledad à Orizaba.

Des marchés passés avec des fournisseurs indigènes à des prix modérés et garantis par de forts cautionnements versés dans les caisses de l'État, assurèrent, pour tout le corps d'armée, la fourniture de la viande fraîche jusqu'au 31 mars 1863, et des approvisionnements :

En sucre et café, pour 200 jours;
En tabac, pour 140 jours;
En tafia, pour 90 jours.

Quant à la nourriture des chevaux, l'administration l'assura également :

A Orizaba, par des achats d'orge et en faisant faucher les prairies environnantes qui produisaient plus de 10,000 quintaux de foin;

Au delà d'Orizaba et jusqu'à Mexico, en passant un marché par lequel un entrepreneur s'engageait à fournir 1,000 quintaux de farine, livrable partie à Puebla, partie à Mexico, et l'orge ou le maïs et la paille nécessaires à la subsistance des chevaux.

En voyant l'administration militaire assurer ses approvisionnements à des prix relativement modérés dans des circonstances aussi difficiles, on trouvait tout naturellement, dans l'ensemble de ces mesures, une garantie de la possibilité de faire vivre l'armée des ressources du pays, lorsque la réunion de ses moyens de transport lui permettrait de commencer les opérations militaires.

Il importait de discipliner les auxiliaires mexicains, et de les attacher à la cause française, tout en ménageant leur susceptibilité nationale. Une note signée du secrétaire politique, M. Billard, et affichée le 6 novembre à Orizaba, contenait ces mots : « Le général en chef de l'armée française a donné ordre que l'armée mexicaine fût nourrie, vêtue et payée aux frais du trésor français. Cette disposition ne saurait être considérée comme une humiliation pour l'armée mexicaine, mais bien comme une avance dont le gouvernement français sera remboursé dès qu'un gouvernement régulier aura été établi à Mexico. »

Il n'entraîna point dans les vues des représentants de la France au Mexique, d'épouser les querelles de telle ou telle faction. Un homme politique appartenant au parti qu'avait renversé Juarez, le père Miranda, arriva à Orizaba le 6 novembre; le commandant en chef lui remontra qu'il croyait sa présence aussi inutile que nuisible au milieu de l'armée française, et que, fidèle à la politique de conciliation initiée par lui, il ne devait accorder, même en apparence, de protection spéciale à un homme d'aucune opinion. Miranda signa alors la déclaration suivante qu'il remit au général Forey :

« En me présentant au quartier général français, je déclare n'avoir d'autre intention que celle de contribuer, par mes paroles et mes actes, à la meilleure issue de l'intervention française comme la comprend le général en chef. En conséquence, je promets de m'abstenir de toute démarche qui pourrait dénaturer la politique de l'empereur Napoléon, politique dont le but est de réunir tous les hommes honorables dans un seul parti animé de l'amour de la patrie; de fonder un gouvernement stable et moral qui garantisse les propriétés, la vie et la liberté de tous les citoyens, et l'oubli entier du passé. Je m'engage enfin à employer mon influence et mes paroles pour calmer les esprits et assurer au plus tôt possible l'entière pacification du pays. »

Orizaba, 8 novembre 1862.

Le 8 novembre, 2,500 mexicains qui défendaient Jalapa reculèrent devant l'avant-garde du général Bertier. Une colonne de 200 hommes s'empara de Medelin, point important pour assurer le ravitaillement des troupes, refuge des guerilleros qui infestaient les environs de la Vera-Cruz. Le 12, cinq compagnies du 1^{er} zouaves enlevèrent les retranchements établis au Penon, pour barrer la route en corniche qui domine le lit profond du Rio Blanco.

Des dépêches du 25 novembre rendent compte de ces beaux faits d'armes.

Medelin, refuge des guerilleros qui inquiétaient les routes autour de la Vera-Cruz, était le premier point à occuper; un parti de contre-guerilleros, commandé par M. Stechlin et appuyé par une compagnie du 95^e de ligne, a reçu, le 3 novembre, l'ordre de l'enlever. Une vigoureuse résistance les attendait au Pazo de la station du chemin de fer, mais le brillant courage de nos troupes, qui ont traversé le Jamapa ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, a bientôt décidé le succès, et Medelin, tombé en notre pouvoir, a été confié à la garde du 2^e bataillon du 3^e zouaves, parti de la Vera-Cruz le 2 novembre.

Le 4 novembre, un détachement d'infanterie de marine et un peloton du 1^{er} chasseurs d'Afrique, commandé par le capitaine de Montarby, sortis de la Soledad pour faire une reconnaissance, ont surpris une réunion de chefs de guerilleros; le lieutenant-colonel Manuel Romo a été arrêté, quelques prisonniers français ont été délivrés, et le détachement, inquiet dans sa retraite, a repoussé et mis en déroute les cavaliers ennemis.

Cinq compagnies du 1^{er} zouaves, parties de Cordova le 11 novembre, ont enlevé le 12, au pas de course, deux retranchements établis au Penon pour barrer la route en corniche qui domine le lit profond du Rio Blanco. Cette route conduit au pont d'Omealca, qui est la clef des terres chaudes et sert de passage à tout le commerce au sud du Rio Blanco. Le 13, Omealca a été occupé; le pont, quoique fortement barricadé, n'a pas été défendu.

La présence de nos zouaves, renforcés par un peloton du 5^e hussards, a produit un excellent effet sur la population; les habitants, rassurés, ont pris les armes et ont détruit une troupe de guerilleros qui dominait le canton; vingt-deux d'entre eux et leur chef, nommé Heredia, redouté dans le pays par ses exactions, ont été tués. On espère que l'exemple énergique des habitants d'Omealca trouvera des imitateurs, et que les populations, lassées d'être rançonnées, purgeront elles-mêmes le pays des bandits qui l'oppriment.

Le général de Bertier, arrivé le 7 novembre à Jalapa avec 5,500 hommes environ, renforcé par le 3^e zouaves et les troupes du général Marquez que le général Forey lui envoyait directement d'Orizaba, a reçu l'ordre de se porter en avant sur Perote, où, selon toute apparence, il devait trouver des moyens d'approvisionnement.

Les troupes débarquées à la Vera-Cruz ont été successivement dirigées sur Orizaba et cantonnées dans ses environs; tout est disposé pour l'occupation de San Andres, sur le plateau d'Anahuac, au delà du passage des Cumbres, dont la route n'est pas aussi dégradée qu'on avait lieu de le craindre; quelques travaux de peu d'importance y permettront la circulation des voitures. L'occupation de San Andres, coïncidant avec le mouvement du général de Bertier sur Perote, promet des résultats avantageux sous tous les rapports.

L'état sanitaire de la Vera-Cruz est satisfaisant; les derniers régiments débarqués et dirigés immédiatement sur Orizaba y étaient arrivés en bonne santé, après avoir traversé les terres chaudes le sac au dos et sans y laisser de malades.

Sur le cadavre d'un des soldats français tués le 5 mai devant Puebla, on avait trouvé une médaille qui portait le nom du brave auquel elle avait été décernée, Louis Chazal. Pensant que ce glorieux trophée devait être précieux pour la famille du malheureux Chazal, Ortega, général en chef de l'armée d'orient, la fit remettre, avec deux prisonniers, au général Forey; mais indigné de la conduite du gouvernement de Juarez, le général français refusa d'accepter cet acte comme point de départ de courtoises relations. Il répondit :

Corps expéditionnaire du Mexique, secrétariat du général en chef.

Orizaba, 10 novembre 1862.

Général, ignorant le retour à Puebla du courrier, qui par ordre de Votre Excellence a conduit à Orizaba deux militaires français, dont l'un porteur d'une lettre de Votre Excellence et d'une médaille, je n'ai pu répondre à cette lettre de Votre Excellence et la remercie d'avoir mis en liberté ces deux militaires. Je suis également reconnaissant envers Votre Excellence, d'avoir fait remettre entre mes mains la médaille d'un zouave; ce sera un souvenir cher à sa famille, à laquelle je la ferai remettre.

Il me répugnait même pour un motif d'humanité d'entrer en correspondance avec le gouvernement du Mexique, qui ne connaît pas ces lois, ainsi qu'on le voit, par la manière dont il les exerce; cependant je n'éprouve aucune répulsion à adresser une lettre politique à Votre Excellence, que j'apprécie et estime comme un brave soldat, sans la confondre avec le gouvernement qu'elle sert, regrettant en même temps que sa vaillante épée ne soit pas au service d'une cause meilleure, de la cause de la patrie, qui a tant besoin de sortir de la triste situation dans laquelle l'ont placée de déplorables luttes intestines.

J'envoie à Votre Excellence une proclamation que j'adresse